

ges d'Artaud, l'un, celui du *Lyon souterrain* ¹, est imprécis : « De grands panneaux de ces pavés précieux ont été recueillis avec soin et sont conservés dans les dépôts du Musée ». L'autre, celui du livre de 1835 ², est inexact : « Cette mosaïque ayant été abandonnée ³, nous avons recueilli pour le musée ces deux portraits grands comme nature » — les « images de Bacchus et de Vertumne », entendons Cérès. Les pièces des archives nous renseignent mieux et cependant ne nous apprennent pas toute la vérité. Elles ne mentionnent pas la mosaïque la plus récente, dont il ne semble pas qu'on ait songé à rien recueillir. Le croquis des parties à enlever de la mosaïque intermédiaire présente un carré de 1 m. 90 de côté, ou 3 m. 60 de surface, comprenant neuf panneaux, huit à losanges et un seul à décor plus riche. Nous n'en retrouverons pas davantage. Le devis estimatif pour l'enlèvement indique une surface de 5 m. 8. La différence correspond sans nul doute à la surface des morceaux de la bordure ou double ligne de postes, qui ne sont pas marqués sur le croquis, mais existent encore, nous allons le voir. Pour la mosaïque la plus ancienne, on est surpris que même l'énumération la plus complète, celle du traité entre le maire et les marbriers, ne contienne pas, avec la « tête de Bacchus, la tête de Cérès et les trente pieds de bordure », le Pan du tableau central, figure à peu près intacte, facilement réparable, et qui valait la peine d'être conservée. Rapprochons de cette omission bizarre le silence non moins bizarre d'Artaud sur la provenance d'une pièce qui faisait partie de son cabinet et que son catalogue ⁴ désigne ainsi : « Tableau en mosaïque représentant le dieu Pan dans l'action de combattre ; hauteur 1 pied 5 pouces, largeur 10 pouces ». Au temps de Comarmond, qui traduit ⁵ ces mesures — 0 m. 44 × 0 m. 27 ⁶ —, ce tableau, incorporé aux collections de la ville en 1835 avec l'ensemble du cabinet d'Artaud, était dans un cadre de bois doré. Aujourd'hui, débarrassé de ce

1. P. 97.

2. P. 109.

3. C'est comme entrepreneurs, et non comme propriétaires, pour l'enlèvement et non pour la vente, que Giraudon et Godiot présentent, le 27 octobre 1823, un compte réglé par l'architecte de la ville à 75 fr. 96 (*Arch. mun.*, R²a).

4. P. 3.

5. *Description...*, p. 694.

6. Égal à ceux qui le flanquent, le tableau central de la mosaïque avait (voir plus bas les mesures de la Cérès et du Bacchus) 0 m. 50 de côté, à un centimètre près, y compris le filet noir de son cadre propre.